



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Travail et études sociales

de l'Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Travail et études sociales

Domaine : Droit, économie, gestion / Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006050

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Ecole Nationale d'Architecture de Paris la Villette, Université Paris Descartes (Paris 5)

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Travail et études sociales* propose des formations pluridisciplinaires (économie, sociologie, gestion, ergonomie...) axées sur une préoccupation commune : les questions liées au travail et aux ressources humaines. La mention se structure autour d'une 1<sup>ère</sup> année commune (M1) et six spécialités, dont quatre dans le champ de l'économie et de la gestion (toutes à vocation professionnelle) et deux dans le champ des Sciences humaines et sociales (dont une à vocation indifférenciée et une à vocation professionnelle). Les spécialités en deuxième année de master (M2) sont les suivantes : *Anticipation et gestion de l'emploi et des compétences* (AGEC), *Cadre des organismes du secteur social* (COSS), *Développement des compétences et formation en Europe* (DCFE), *Protection sociale complémentaire* (PSC), *Ergonomie, organisation et espace du travail* (EOT), *Etudes et recherches économiques et sociales* (ERES). Les spécialités PSC et ERES sont communes avec une autre mention de l'établissement : la mention *Théorie, histoire et méthodes de l'économie* (THEME).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Travail et études sociales* propose des formations intéressant les thématiques du travail et de l'emploi. Leur intérêt tant scientifique qu'en termes de débouchés professionnels est donc réel. La mention s'appuie



sur des enseignements pluridisciplinaires (droit, économie, gestion, mais aussi ergonomie, architecture, etc.) et constitue une poursuite d'études intéressante pour les titulaires d'une licence AES (*Administration économique et sociale*). La mention se structure sous la forme d'un Y avec une 1<sup>ère</sup> année de master commune et six spécialités (détaillées ci-dessus). La 1<sup>ère</sup> année de la formation se veut pluridisciplinaire et généraliste et les 2<sup>èmes</sup> années proposent une spécialisation qui doit mener soit vers l'insertion professionnelle, soit vers la poursuite en doctorat.

Dans sa forme actuelle, l'organisation pédagogique et le pilotage de la mention posent cependant problème, et ce pour quatre raisons.

Premièrement, la structure du M1 est complexe. Cette 1<sup>ère</sup> année est composée de deux options *Travail et politiques sociales* et *Travail et ressources humaines* et de deux parcours *Développement social* et *Travail et ressources humaines en apprentissage*. Le parcours *Développement social* est à destination d'étudiants en reprise d'études après au moins trois ans d'expérience professionnelle. Le parcours *Travail et ressources humaines* est en apprentissage. L'utilisation des termes de parcours et d'options (ces termes étant parfois considérés comme substituables dans le dossier) rend difficilement lisible l'offre de formation en M1.

Deuxièmement, la mention *Travail et études sociales* apparaît davantage comme une coquille permettant de rassembler des spécialités ayant des fonctionnements et des organisations pédagogiques spécifiques et indépendantes. La structure des maquettes pédagogiques (nombre d'heures par semestre, mais aussi par cours, crédits européens associés, nombre d'unités d'enseignement, poids de ces unités, etc.), les méthodes d'évaluation, les liens avec le monde économique ou la recherche ou même à l'international sont propres à chaque spécialité et sont, au final, extrêmement hétérogènes. Certaines spécialités s'avèrent être très liées avec le monde professionnel, en intégrant de nombreux professionnels dans leur équipe pédagogique ou en proposant des formations en alternance ou de la formation continue, d'autres au contraire sont plus faiblement ouvertes sur le monde économique. De même, certaines présentent des relations à l'international innovantes alors que d'autres (la plupart) n'ont pas de contact institutionnel particulier. La mise en cohérence des différentes formations et la mise en place d'une organisation de la mention semblent donc encore inachevées, même si des améliorations ont été proposées suite aux dernières recommandations de l'AERES.

Troisièmement, les spécialités *Protection sociale complémentaire* (PSC) et *Etudes et recherches économiques et sociales* (ERES) appartiennent aussi à une autre mention de l'établissement, la mention THEME. Cette double appartenance questionne sur le diplôme qui est alors délivré aux étudiants une fois la formation achevée. Surtout, elle interroge le positionnement des deux mentions dans l'offre de formation de l'établissement. Il paraît très intéressant de jouer sur les complémentarités, mais cela nécessiterait d'aller plus loin en statuant définitivement sur les objectifs de chacune des mentions.

Enfin, la mention est desservie par un dossier qui n'est pas complet. Ainsi, le tableau des indicateurs de flux d'étudiants, de réussite et d'insertion professionnelle n'est pas fourni. L'auto-évaluation délivrée par l'établissement s'avère également extrêmement peu informative. Il est donc difficile de statuer sur l'adéquation entre les objectifs et moyens de la formation avec les indicateurs de réussite et d'insertion. Pour certaines spécialités, le dossier est néanmoins plus complet, mais cette hétérogénéité ne fait que renforcer l'impression d'une faiblesse du pilotage de la mention.

- Point fort :
  - La mention est centrée sur une thématique intéressante et porteuse de débouchés professionnels.
- Points faibles :
  - La mention ne semble pas avoir d'existence réelle et semble être dominée par des spécialités très autonomes.
  - Des données sur l'insertion professionnelle sont manquantes.
  - La structure de la formation est parfois peu lisible.
  - Le pilotage de la mention est insuffisant.
  - Des renseignements importants manquent dans le dossier.

## Recommandations pour l'établissement

La structure de la mention *Travail et études sociales* devrait être améliorée en tranchant le positionnement des spécialités PSC et ERES qui appartiennent à deux mentions. Il serait aussi nécessaire de favoriser une gouvernance commune aux spécialités de manière à faciliter la coordination pédagogique au sein de la mention. Le développement des relations à l'international (en M1 notamment) pourrait aussi améliorer l'attractivité de la mention.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



## Evaluation par spécialité

### Anticipation, gestion de l'emploi et des compétences

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, centre Pierre Mendès France (PMF), 90 rue de Tolbiac, Paris

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Anticipation, gestion de l'emploi et des compétences* est une formation à vocation professionnelle qui a pour objectif de former des spécialistes des ressources humaines. Ces derniers seront amenés à travailler dans des entreprises privées ou chez les intermédiaires de placement (service public de l'emploi notamment). La spécialité propose de tenir compte de la transversalité des compétences nécessaires pour exercer dans ce champ et propose donc une formation pluridisciplinaire (droit, économie et gestion).

- Appréciation :

La spécialité *Anticipation, gestion de l'emploi et des compétences* a été largement améliorée par rapport au contrat précédent. Elle présente maintenant des objectifs clairs et une structure pédagogique adaptée. De nombreux partenariats avec des professionnels (Pôle Emploi, Cap Emploi...) garantissent un bon adossement aux milieux professionnels. Cela se traduit par l'implication des professionnels dans la formation soit en tant qu'enseignants, soit dans le conseil de perfectionnement. D'un point de vue pédagogique, les enseignements sont dispensés selon des modalités innovantes associant cours académiques, ateliers et stages. En outre, la formation peut s'appuyer sur un laboratoire de recherche en économie (Centre d'Economie de la Sorbonne - CES -) dans lequel plusieurs chercheurs mènent des travaux reconnus sur le champ de l'emploi et des ressources humaines.

La spécialité semble donc avoir trouvé sa place dans l'ensemble des formations de la mention, mais aussi de l'établissement, malgré une concurrence forte. Elle est attractive, avec un taux de sélection assez élevé, et semble assurer une bonne insertion professionnelle, bien que cela reste néanmoins à démontrer en l'absence du tableau d'indicateurs. L'équipe pédagogique propose un vrai accompagnement et se soucie de l'insertion des étudiants. La spécialité est peu ouverte à la formation continue et à l'international alors que les métiers des ressources humaines doivent aussi inclure cette dimension.

- Points forts :

- La spécialité se concentre sur des métiers bien identifiés.
- L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et associe universitaires et professionnels.
- La professionnalisation est de qualité.

- Points faibles :

- La spécialité ne s'est que récemment et faiblement ouverte à la formation continue.
- La spécialité n'a aucun lien à l'international
- Le tableau des indicateurs n'est pas fourni (remarque commune à toutes les spécialités).

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité *Anticipation, gestion de l'emploi et des compétences* pourrait renforcer son attractivité en s'ouvrant de façon plus importante à la formation continue et en nouant des relations à l'international. En outre, son



positionnement vis-à-vis de la spécialité *Gestion des ressources humaines et relations sociales* de la mention *Management* de l'établissement pourrait être mieux défini. Des mutualisations pourraient être envisagées avec la mention *Management*, notamment la spécialité *Gestion des ressources humaines du secteur public*.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Cadres des organismes du secteur social

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (centre Sorbonne) et Université Paris Descartes - Paris 5 - (Centre Saints-Pères)

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Cadres des organismes du secteur social* a pour objectif de former des spécialistes capables de concevoir et de mettre en œuvre des politiques sociales, en termes d'emploi, de santé, de famille, mais aussi de politique de la ville. Il s'agit d'une formation à vocation professionnelle et pluridisciplinaire (droit, économie, histoire, sociologie).

- Appréciation :

La spécialité *Cadres des organismes du secteur social* a un positionnement intéressant puisqu'elle s'est focalisée sur une niche d'emplois : les métiers de la politique sociale.

Les enseignements dispensés sont pertinents et mieux organisés que par le passé. Ainsi, ils se structurent autour d'unités d'enseignement thématiques sur les politiques sociales en France et en Europe et d'unités d'enseignement de mise en situation professionnelle qui assurent l'apprentissage de compétences transversales (conduite de projet, évaluation, prise de parole, communication, langues, etc.). Certains de ces enseignements sont mutualisés avec des formations de l'Université Paris 5. La formation intègre aussi un stage de trois à six mois, dont la recherche est tutorée. L'équipe pédagogique se compose d'un tiers d'enseignants-chercheurs et de deux-tiers de professionnels. La spécialité bénéficie donc d'un bon adossement aux milieux professionnels et garantit de bons taux d'insertion (75 % des diplômés sont en emploi trois mois après leur sortie de la formation). Pourtant, la spécialité ne s'est que récemment ouverte à la formation continue et ne développe aucun lien à l'international. Ces deux voies constitueraient pourtant des pistes pour améliorer l'attractivité de la spécialité.

- Points forts :

- La professionnalisation de la spécialité est de qualité.
- Les taux d'insertion sont élevés.
- La spécialité est positionnée sur une niche d'emplois : ceux liés à la mise en œuvre de la politique sociale.

- Points faibles :

- La spécialité n'a pas développé de relations internationales.
- La spécialité ne s'est ouverte que récemment à la formation continue.

## Recommandations pour l'établissement

La formation pourrait renforcer son attractivité en s'ouvrant davantage à la formation continue et en nouant des relations à l'international. Cette ouverture à l'international permettrait d'enrichir les enseignements qui sont déjà en partie tournés vers les politiques sociales au niveau européen.





## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Développement des compétences et formation en Europe

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (1 rue Thénard, 75005 Paris)

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Développement des compétences et formation en Europe* a pour objectif de former des spécialistes des compétences. Il s'agit d'une formation à vocation professionnalisante et pluridisciplinaire (gestion, sociologie, économie, psychologie du travail) à l'issue de laquelle les étudiants sont en mesure d'identifier les besoins en termes de formation et d'acquisition de compétences dans les organisations et de mettre en place un plan de formation. Les métiers visés suite à la formation sont les suivants : responsable-formation, consultant-formation, responsable-gestion prévisionnelle des compétences.

- Appréciation :

La spécialité *Développement des compétences et formation en Europe* est une formation très professionnalisante qui se positionne sur un segment spécifique : la formation et la gestion des compétences. Elle bénéficie d'un adossement fort au monde professionnel, puisque plus de 85 % des enseignants sont des professionnels. En outre, la spécialité accueille deux types de public : des étudiants en reprise d'études et ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle dans les ressources humaines et un public en formation initiale qui réalise la formation en apprentissage. La maquette pédagogique est alors adaptée en fonction des besoins des deux publics. La spécialité a également noué des partenariats très intéressants avec des universités étrangères (britanniques et canadiennes). Le partenariat permet des échanges d'étudiants, l'organisation de conférences et la réalisation d'une semaine de cours en Grande-Bretagne pour les apprentis dans une université partenaire. Les taux d'insertion à un an sont de 100 % pour les apprentis (les statistiques sont données dans le dossier malgré l'absence du tableau d'indicateurs). Pour le public adulte, la formation semble favoriser des mobilités professionnelles et des promotions.

- Points forts :

- Les taux d'insertion sont très élevés.
- La spécialité bénéficie d'un fort adossement aux milieux professionnels.
- Elle a noué des partenariats innovants avec plusieurs universités étrangères.

- Point faible :

- Les modalités pédagogiques sont peu décrites dans le dossier.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de chercher à maintenir la qualité actuelle de la formation ainsi que de son insertion professionnelle en veillant au bon adossement de la formation sur le milieu académique.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Protection sociale complémentaire

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (centre Pierre Mendès France et Centre d'éducation permanente)

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Protection sociale complémentaire* a pour objectif de préparer aux différents métiers de la protection sociale complémentaire (métiers d'encadrement, d'expertise économique, de marketing, etc.). Cette spécialité, à vocation professionnelle, s'adresse essentiellement à des professionnels en formation continue qui désirent se former aux spécificités du secteur de l'assurance et des mutuelles. Elle est rattachée à deux mentions : *Travail et études sociales* et *Théorie, histoire et méthodes de l'économie* (THEME).

- Appréciation :

La spécialité *Protection sociale complémentaire* est une formation professionnalisante à destination majoritairement d'un public en formation continue en collaboration avec la fédération de la Mutualité Française. Pour s'adapter à ce public, les enseignements sont donc concentrés sur deux jours tous les 15 jours et se structurent autour d'unités d'enseignements disciplinaires et d'unités d'enseignements transversaux et méthodologiques.

Malgré l'accueil d'un public en formation continue, l'attractivité de la spécialité pose question en raison de la diminution continue des effectifs. Ainsi, la spécialité peine à recruter des étudiants en formation continue, alors qu'ils représentent jusqu'à 75 % des effectifs. Le positionnement de la formation, c'est-à-dire une formation permettant davantage aux étudiants de se spécialiser sur un secteur d'activité et non pas en termes de compétences précises de management et d'encadrement par exemple (alors que c'est un des objectifs de la spécialité) pourrait être revu. Son positionnement dans l'offre de l'établissement interroge également, en raison de son appartenance à la mention THEME.

- Point fort :

- La spécialité est ouverte au public en formation continue.

- Points faibles :

- Les effectifs sont réduits et en baisse.
- L'adéquation entre les objectifs et les compétences acquises durant la formation n'est pas très claire.
- La spécialité appartient aussi à la mention THEME de l'établissement ce qui nuit à la lisibilité de l'offre de formation.

## Recommandations pour l'établissement

En raison de la baisse continue des effectifs, l'établissement devrait analyser les besoins du public en formation continue visée, mais aussi ceux des étudiants en formation initiale afin de mieux positionner la formation en termes de métiers visés. Plus globalement, le positionnement de cette spécialité dans l'offre globale de formation de l'établissement devrait être clarifié. Son appartenance à la mention THEME ne paraît pas justifiée. La spécialité rentre également en concurrence avec une spécialité du sous-domaine Droit.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Ergonomie, organisations et espaces du travail

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne et ENSA Paris La Villette

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

Ecole Nationale d'Architecture Paris La Villette (ENSA)

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Ergonomie, organisations et espaces du travail* forme des spécialistes en ergonomie capables d'intervenir dans les organisations. Cette intervention passe par une analyse de l'existant, des propositions d'amélioration des dispositifs de travail et une aide à la mise en œuvre des changements. La formation s'appuie donc sur des compétences pluridisciplinaires (ergonomie, physiologie, psychologie, sociologie, architecture, etc.).

- Appréciation :

La spécialité *Ergonomie, organisations et espaces du travail* est une formation professionnalisante à destination majoritairement d'un public en formation continue. Elle forme aux métiers de l'ergonomie du travail. La spécialité assure une bonne professionnalisation grâce à l'intervention de nombreux professionnels de l'ergonomie, qui assurent la moitié des enseignements et par une unité d'enseignement nommée « Intervention dans un projet » qui permet de mettre les étudiants en situation professionnelle. En revanche, la formation est très spécialisée et ne permet pas d'acquérir des compétences transversales (langues étrangères, gestion de projet par exemple).

La spécialité présente des taux de réussite faibles, notamment car les étudiants en formation continue ont du mal à réaliser la formation en un an. En 2010, plus de la moitié des étudiants ont abandonné en cours d'année. Les étudiants en formation continue recrutés semblent éprouver de grandes difficultés pour concilier études et travail, ce qui interroge sur les critères de recrutement, l'organisation du rythme de la formation et/ou l'adaptation du cursus à ce public particulier.

- Points forts :

- La spécialité se destine à un public de formation continue.
- La spécialité est positionnée sur une niche : les métiers de l'ergonomie du travail.

- Points faibles :

- Les taux de réussite des étudiants sont faibles et la proportion d'abandon élevée.
- La présentation de la formation n'est pas complète et parfois peu claire.

## Recommandations pour l'établissement

Compte tenu des faibles taux de réussite des étudiants, l'établissement devrait revoir l'organisation de la formation ou les critères la sélection à l'entrée de la formation.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



## Etudes et recherches économiques et sociales

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (Maison des Sciences Economiques et Centre Pierre Mendès France)

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes et recherches économiques et sociales* (ERES) appartient aux deux mentions : *Travail et études sociales* et *Théorie, histoire et méthodes de l'économie*. Elle a une double vocation : recherche et professionnelle (en formation initiale). Elle se structure en deux parcours : un parcours *Chargé d'études économiques et sociales* bi-disciplinaire (économie et sociologie) et un parcours *Economie du travail, de l'emploi et de la protection sociale*. A l'issue de la spécialité ERES, les étudiants doivent être capables de mener des analyses économiques à l'aide de méthodologies appropriées.

- Appréciation :

Cette spécialité est le fruit d'une restructuration de formations préexistantes et est organisée en deux parcours et deux options. La maquette pédagogique associée est encore parfois difficilement lisible. Elle se compose d'un tronc commun au 1<sup>er</sup> semestre de M2 centré sur les outils et d'enseignements bi-disciplinaires optionnels par parcours. Le choix d'un mémoire ou d'un stage permet ensuite de définir si la formation est à vocation recherche ou professionnelle. La spécialité peut s'appuyer sur deux laboratoires reconnus : l'un en économie (Centre d'Economie de la Sorbonne) et l'autre en sociologie (Centre Européen de Sociologie et de Science Politique).

Plus globalement, la spécialité n'est pas encore complètement en place : seul un parcours existe et seulement depuis un an. Il est donc difficile d'évaluer l'insertion professionnelle à l'issue de cette nouvelle formation.

On s'interroge surtout sur le positionnement de cette spécialité tant à l'intérieur de la mention *Travail et études sociales* que dans la mention *Théorie, histoire et méthodes de l'économie*, du fait de redondances qui peuvent être constatées avec d'autres spécialités. La spécialité ne dispose pas d'ouverture à l'international et n'est pas ouverte aux publics spécifiques (formation continue, apprentissage).

- Point fort ::

- La spécialité s'appuie sur des enseignements bi-disciplinaires.

- Points faibles :

- L'organisation est complexe (deux parcours + deux options : recherche ou professionnel).
- Le positionnement de la spécialité pose question, ainsi que son intitulé très large.
- La spécialité ne dispose pas d'ouverture à l'international et n'est pas ouverte à la formation continue.

## Recommandations pour l'établissement

Le positionnement de la spécialité au sein de l'établissement devrait être amélioré. Une restructuration de la formation est peut-être à étudier de manière à rendre plus visible son apport à l'offre de formation globale.

L'ouverture à l'international et aux publics spécifiques devrait être mise en place.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement



**LE PRESIDENT**

**SERVICE DES FORMATIONS  
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON  
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

[spes@univ-paris1.fr](mailto:spes@univ-paris1.fr)

[racspes@univ-paris1.fr](mailto:racspes@univ-paris1.fr)

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la Section des Formations  
et des Diplômes AERES  
20, rue Vivienne  
75002 - PARIS

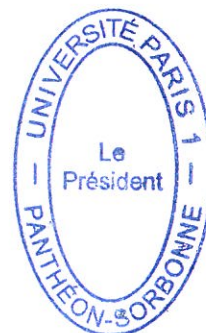
**Objet** : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.

  
Philippe BOUTRY



## **Demande n° S3MA140006050**

### **Domaine : Economie, Gestion/Sciences Humaines et Sociales**

### **Mention Travail et Etudes sociales**

#### Points faibles :

La mention ne semble pas avoir d'existence réelle et semble être dominée par des spécialités très autonomes. \_

Des données sur l'insertion professionnelle sont manquantes. \_

La structure de la formation est parfois peu lisible, le pilotage de la mention est insuffisant. \_

Des renseignements importants manquent dans le dossier.

La mention Travail et études sociales est reconnue comme une formation centrée sur une thématique intéressante – le travail – et porteuse de débouchés professionnels. L'attractivité de la mention et ses taux de **réussite** nuancent pour le moins la sévérité des appréciations portées. De fait, si près de la moitié des étudiants de M1 sont titulaires d'une licence mention AES, l'autre moitié est issue des disciplines de l'économie-gestion (30 %), de la science politique et de l'administration publique (20 %). Outre un recrutement élargi aux licenciés d'autres universités franciliennes, la moitié de nos étudiants est originaire de province. Les données disponibles au moment de la réalisation du dossier confirment ce rayonnement : après un recul sensible en 2008-2009 (178), le nombre des inscrits s'est redressé pour se maintenir autour de 200 à compter de 2009-2010 (199 en 2012-2013). L'amélioration du taux de réussite est plus marquée avec une progression constante de 2008-2009 (64,04 %) à 2010-2011, dernière statistique relevée, où il atteint **77,6 %**. Si l'on ne peut certes se satisfaire de critères quantitatifs, on ne saurait non plus les ignorer ou leur substituer des données erronées lorsque l'évaluation avance à tort un taux d'échec de 40 %.

Il importe de rappeler la place occupée par cette mention tant au sein de Paris 1 que dans le dispositif universitaire régional et national, au service d'un projet de réussite fondé sur la **pluridisciplinarité** des enseignements dispensés et la diversité des publics étudiants visés. Sur ce dernier point, l'évaluation passe trop vite sur la mixité sociale à l'œuvre au sein d'une formation ouverte aux étudiants initialement les plus éloignés des codes sociaux et culturels de l'université.

La stratégie pédagogique retenue, celle d'une pluridisciplinarité adaptée à la logique en Y qui, du M1 aux M2, intègre des objectifs croissants de spécialisation et de professionnalisation. Ainsi les deux options du M1 comportent-elles un bloc commun d'enseignements fondamentaux (droit, économie, histoire, sociologie) qui, associant cours et TD centrés sur la **thématique du travail**, garantit la cohérence de la formation théorique. A défaut de devenir des juristes, des économistes, des historiens et des sociologues, ce que ne vise pas la mention, nos étudiants acquièrent bel et bien une formation qui, en chacune de ces disciplines et en interaction les unes avec les autres, leur assure en matière de travail, d'emploi et de relations professionnelles, un savoir et des compétences supérieurs à ceux des

étudiants de M1 mono-disciplinaires. L'offre d'enseignements optionnels amorce pour sa part les spécialisations des M2 ultérieurs.

Loin d'être la juxtaposition peu lisible de spécialités autonomes, la maquette du M1 répond à deux exigences : donner accès aux M2 de **champs très spécifiques** (travail, emploi, politiques sociales), mais aussi permettre à des étudiants d'entrer sur le marché du travail au niveau maîtrise, diplôme qui est toujours délivré. Si la plupart des étudiants visent une entrée en M2, le processus de sélection limitant l'accès de ces formations impose de se préoccuper du devenir de ceux qui ne peuvent pas (ou ne souhaitent pas) continuer leurs études. De ce point de vue, les identifiants « Travail et politiques sociales » et « Travail et ressources humaines » informent clairement les employeurs sur la formation reçue par les étudiants qui, à l'issue du M1, s'insèrent en entreprise ou dans des organisations diverses du secteur public et social.

A partir de là, et sans exclure les aménagements susceptibles **d'améliorer la lisibilité** de la maquette, il semble souhaitable de veiller à la cohérence des options et enseignements dispensés en M1 par l'institution d'une réunion de l'ensemble de l'équipe pédagogique du M1 à la fin de chaque année universitaire. Il apparaît plus nécessaire encore **de garantir l'articulation du M1 aux M2**, condition d'existence d'une authentique mention. Nous admettons volontiers la nécessité d'en concrétiser et pérenniser le souci à travers la création d'un **conseil pédagogique et scientifique** de la mention qui réunirait le directeur de l'UFR, le responsable du M1 et ceux de l'ensemble des M2 afin de suivre l'évolution annuelle des liens existants entre les projets pédagogiques et la construction des parcours.

La diversité des M2 proposés masque la réelle proximité des populations d'étudiants concernés. Tous les masters répondent à des exigences similaires en termes de prérequis (travail, emploi, politiques sociales) et de connaissances pluridisciplinaires. Leur autonomie relève de débouchés spécifiques. La formation pluridisciplinaire de M1 permet en effet, de par les thématiques traitées, l'accès à des métiers dans des secteurs divers concernés par les champs du travail, de l'emploi et des politiques sociales. Il semble opportun, dès lors que ces débouchés existent, de proposer des **M2 professionnels très spécialisés**.

Enfin le double adossement de deux de ces formations à des mentions différentes peut surprendre. La mention est un indicateur fort pour les étudiants qui cherchent à s'inscrire en M2. Le double adossement a donc été voulu pour mixer des populations composites d'étudiants issus de formations pluridisciplinaires (AES, Sciences politiques) et celles issues de formations mono-disciplinaire (économie). Dans cette perspective, ce double adossement est donc un atout pour la formation.